

FILIERE TECHNIQUE

Avis d'ouverture

Le Service Mutualisé des Concours et Examens professionnels (*) et les centres de gestion de la Corrèze, de la Dordogne et des Landes, organisent, pour la région Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2026

LES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE DE TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE (CATEGORIE B)

Conditions d'accès

Concours externe : ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années de formation technico-professionnelle homologué au niveau 5 (anciennement niveau III) ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 correspondant à l'une des spécialités ouvertes au concours.

Concours interne : ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article L. 5 du code général de la fonction publique, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionné à l'article L. 325-3 du code général de la fonction publique, dans les conditions fixées par cet article.

REPARTITION DES SPECIALITES

SPECIALITES	POSTES		CDG ORGANISATEUR	LIEU DES EPREUVES ÉCRITES
	Externe	Interne		
Bâtiments, génie civil	17	7	CDG de la Gironde Immeuble HORIOPOLIS - 25 rue du Cardinal Richaud CS 10019 33049 BORDEAUX CEDEX Tél. 05 56 11 94 30 - www.cdg33.fr	Bordeaux ou, le cas échéant, sa proche banlieue
Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration	24	10		
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	21	9		
Réseaux, voirie et infrastructures	16	6	CDG des Landes Maison des Communes - 175 place de la caserne Bosquet BP 30069 - 40002 MONT DE MARSAN CEDEX Tél. 05 58 85 80 30 - www.cdg40.fr	Morcenx-la-Nouvelle et Mont-de-Marsan ou ses environs
Aménagement urbain et développement durable	14	6	CDG de la Corrèze 19C route de Champeau CS 90208 - 19007 TULLE CEDEX Tél. 05 55 20 69 41 - www.cdg19.fr	Salle plurifonctionnelle de l'Auzelou à Tulle
Services et intervention techniques	22	9	CDG de la Dordogne Maison des Communes - 1 Boulevard de Saltgourde - BP 108 24051 PERIGUEUX CT CEDEX 9 Tél. 05 53 02 87 00 - www.cdg24.fr	Agglomération de Périgueux

DEBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET OU DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION	DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTION	EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE
Mardi 30 septembre 2025	Mercredi 5 novembre 2025	Jeudi 13 novembre 2025	Jeudi 9 avril 2026

(*) Service mutualisé concours et examens professionnels (SMCE) : 9 centres de gestion de Nouvelle-Aquitaine mutualisent l'organisation de leurs concours et examens professionnels (centres de gestion de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Creuse, de la Gironde, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Haute-Vienne). Ce service mutualisé est porté par le Centre de Gestion de la Gironde

Attention :

La préinscription en ligne sera accessible :

- sur le site internet du centre de gestion organisateur de la spécialité
- ou directement par l'intermédiaire du portail national «concours-territorial.fr»

Les candidats pourront y saisir leurs données pour ainsi effectuer leur pré-inscription selon les dates et heures mentionnées ci-dessus. Cette préinscription générera automatiquement un formulaire d'inscription ainsi que la création d'un espace candidat sécurisé uniquement accessible ensuite sur le site du centre de gestion organisateur de la spécialité.